

contentieux bancaire par ma conseillere

Par macayaya40, le 20/07/2010 à 15:54

bonjour je voulais savoir

en ayant eu un gros decouvert bancaire , ma banque a transmis mon compte au service recouvrement et m a dit qu'elle ne m'avait pas fiché et que je n'etais pas interdit bancaire quelle sera la suite?

le recouvrement ne va pas me ficher